

Compte rendu Sommaire
Réunion du Conseil Communautaire
Séance du 30 JUIN 2014 à 18h30.

Date de convocation
20/06/2014

L'an DEUX-MILLE-QUATORZE, le TRENTE du mois de juin, à 18h30, le Conseil communautaire de la C.C.P.O.M., légalement convoqué, s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances, en séance publique sous la présidence de Monsieur FOURNIER.

Membres présents :

AMNEVILLE : MM. MUNIER, DALLA FAVERA, Mme LOMBARDI et Mme ARNOULD-RIVATO
BRONVAUX : M. FAVIER
CLOUANGE : M. BOLTZ, Mme THOMAS et M. RAFFLEGEAU
MARANGE SILVANGE : M. MULLER et Mme GREFF
MONTOIS LA MONTAGNE : Mme SCHUMMER
MOYEUVE-GRANDE : M. DROUIN, Mme CONTESE, M. TIRLICIEN (à partir du point 10), Mmes CISAMOLO et BARTOLETTI
MOYEUVE-PETITE : MM. SCHWEIZER et HENRY
PIERREVILLERS : M. PELIZZARI et Mme DAMILOT
ROMBAS : M. FOURNIER, Mme WAGNER, M. RISSER, Mme MACAIGNE et M. NOBILE
RONCOURT : MM. HALTER et FICHTER
ROSSELANGE : MM. MATELIC, M^{me} SEEMANN, et M. SCHONS
SAINTE MARIE AU CHENES : M. WATRIN, Mme FRANIA et M. CAYRÉ
VITRY-SUR-ORNE : M. CORRADI (à partir du point 3), Mme DURIVAL et M. DI EGIDIO

Membres absents ayant donné procuration :

Mme CALCARI-JEAN à Mme LOMBARDI	M. ROVIERO à Mme CONTESE
M. MITIDIERI à M. DALLA FAVERA	M. LACAVALA à Mme CISAMOLO
M. WROBEL à M. FAVIER	M. BARTHELEMY à M. FOURNIER
M. HOVER à M. BOLTZ	Mme BENCI à M. RISSER
M. CANTELE à Mme SCHUMMER	M. MEYER à Mme WAGNER

Absent excusés : M. DIEUDONNE, M. TIRLICIEN (du point 1 à 9 inclus), M. CORRADI (du point 1 à 2 inclus)

Absents: Mmes GIULIANO et TOUSSAINT, MM. MEOCCI, PIERRE, VOLLE, KOSCIUSZKO

Le 30 juin 2014, à 18h30, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays Orne Moselle, réuni à Rombas, salle Jean Burger, à l'unanimité :

- **APPROUVE**, le procès-verbal de la séance du Conseil communautaire du 28 avril 2014,
- **ADOpte**, le règlement budgétaire et financier,
- **ADOpte**, la Décision Modificative n°1 au Budget Primitif 2014 qui s'équilibre comme suit, en recettes et en dépenses :
 - en section de fonctionnement : 2.090.829,84 €,
 - en section d'investissement : 3.940.608,26 €
- **ADOpte**, la Décision Modificative n°1 au Budget Annexe 2014 « Parc d'activités Communautaire Champelle » qui s'équilibre comme suit, en recettes et en dépenses :
 - en section de fonctionnement : 0,00 €,
 - en section d'investissement : 0,00 € (changement d'imputations)

- **ADOPTE**, la Décision Modificative n°1 au Budget Annexe 2014 « Parc d'activités Communautaire Ramonville » qui s'équilibre comme suit, en recettes et en dépenses :
 - en section de fonctionnement : 6.806,74 €,
 - en section d'investissement : 0,00 €

- **DECIDE** de voter une avance d'un montant de 623.922,57 € destinée à l'équilibre de la section d'investissement au budget annexe « Portes de l'Orne »,

- **ADOPTE**, la Décision Modificative n°1 au Budget Annexe 2014 « Portes de l'Orne » qui s'équilibre comme suit, en recettes et en dépenses :
 - en section de fonctionnement : 0,00 €,
 - en section d'investissement : 623.922,57 €

- **DECIDE** de donner délégation au Président pour procéder à la réalisation des emprunts et des opérations financières,

- **PROCEDE** à la désignation des membres des commissions de la CCPOM,

- **PROCEDE** à la désignation de deux représentants de la CCPOM à l'Assemblée Générale de l'Agence Locale de l'Energie et du Climat du Pays Messin (ALEC),

- **PROCEDE** à la désignation d'un représentant de la CCPOM à l'Assemblée Générale du Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes (CLLAJ),

- **PREND ACTE** des décisions adoptées par le Bureau communautaire conformément à la délibération du 14 avril 2008,

- **PREND ACTE** des décisions prises par le Président conformément à la délibération du 14 avril 2008,

L'ordre du jour étant épuisé, **le Président** lève la séance à 19h00.



Fait à Rombas, le 02 Juillet 2014,
Le Président,

[Signature]
Lionel FOURNIER